

Taxes, péages, PV... Quand l'Etat braque les conducteurs

davantage le fossé entre les citadins qui n'ont pas besoin de voiture pour se déplacer, et les habitants des banlieues et zones rurales et périurbaines, qui n'ont pas les moyens d'habiter en centre-ville, et pour qui la voiture est indispensable pour aller travailler. En plus d'être forcés de prendre leur voiture, de subir matin et soir des trajets fatigants, les conducteurs qui travaillent en ville devront payer un péage pour aller travailler... C'est du délire !

- **Hausse effrénée des taxes sur le carburant : une manne pour l'Etat**

Alors qu'il y a encore 5 ans, le gouvernement encourageait les conducteurs à rouler au diesel, il est aujourd'hui devenu l'ennemi à abattre. Résultat : les taxes sur le diesel explosent et son prix à la pompe est presque aussi élevé que celui de l'essence qui ne manque pas d'augmenter également !

Concrètement, les taxes ont augmenté de 7 centimes par litre pour le diesel, et de 4 centimes par litre pour l'essence, rien que sur l'année 2018. Et elles vont encore augmenter dès le 1er janvier 2019, le gouvernement, avec une nouvelle hausse des taxes de 6,5 centimes par litre sur le diesel et de 2,9 centimes sur l'essence. Si on cumule toutes les taxes (TIPP, TVA, taxe carbone, etc.), elles représentent 135% du prix des carburants !!!

Et le pire dans tout cela, c'est que cette hausse est complètement assumée par l'Etat ! Sous prétexte « *d'inciter les gens à changer leur mode de transport* » - comme si la plupart des conducteurs avaient le choix ! - le gouvernement a très clairement affirmé que l'augmentation des taxes sur les carburants allait se poursuivre jusqu'à la fin du quinquennat.

Autrement dit : avec la hausse des taxes à venir, un foyer moyen ne dépensera plus 1700 euros d'essence par an, mais 1940 euros... Soit un coût supplémentaire de 240 euros par an, qui rapporterait plus de 34 milliards d'euros à l'Etat !

Cette inflation injustifiée punit une nouvelle fois lourdement les conducteurs qui n'ont d'autres choix que de prendre leur voiture tous les jours pour aller au travail ou emmener leurs enfants à l'école.

- **Un nouveau contrôle technique bien plus strict**

Prétendant améliorer la sécurité routière, le nouveau contrôle technique, entré en vigueur en mai dernier, malmène là encore les conducteurs et leur portefeuille.

Derrière cette récente mesure, se trouvent en réalité de nouvelles sanctions cachées :

- Le nouveau contrôle technique est d'abord plus long, passant de 124 points de contrôle à 132 points, soit 45 minutes d'inspection, qui risquent de faire

Taxes, péages, PV... Quand l'Etat braque les conducteurs

- grimper la facture de 65 à 80 euros.
- Il est plus strict : les défauts dits « mineurs » deviennent « majeurs », soit au total 467 sources de contre-visite possibles, allant du bocal de lave-glace vide à la simple usure d'un essuie-glace... Un véritable casse-tête pour les conducteurs !
 - Et bien sûr, beaucoup plus punitif, avec l'apparition d'un nouveau critère de sanction : la défaillance critique. Si votre voiture fait l'objet d'un des 127 motifs de défaillance critique créés pour l'occasion, vous serez contraint de la réparer dans la journée sous peine de voir votre véhicule immobilisé !

A cela, ajoutez aussi le durcissement des tests antipollution pour les voitures diesels à partir du 1^{er} janvier 2019, qui va entraîner une montée en flèche des contre-visites ainsi que des dépenses conséquentes pour les automobilistes, qui devront engager des réparations importantes pour remettre le moteur de leur voiture en « conformité ».

• Les PV de stationnement plus nombreux et plus chers

Depuis le 1^{er} janvier 2018, fini le PV à 17 euros ! La réforme du stationnement donne désormais carte blanche aux collectivités locales pour fixer les tarifs des amendes dans leur commune.

Comme la Ligue de Défense des Conducteurs l'avait prévu et dénoncé en 2017 dans son [dossier spécial](#), le nombre et le prix des PV (appelés maintenant « Forfait Post-Stationnement ») ont explosé dans les quelque 800 villes qui pratiquent le stationnement payant. Les amendes oscillent désormais entre 35 et 60 euros, comme c'est le cas à Lyon, autrement dit une augmentation de plus de 250% !

S'ajoutent à cela les nouvelles technologies utilisées pour les contrôles, qui sont beaucoup moins clémentes que les pervenches : avec les nouveaux véhicules munis de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculations, appelées aussi « sulfateuses à PV », la moindre minute de retard pour nourrir l'horodateur fait à présent l'objet d'une amende...

Cette nouvelle mesure qui coûte extrêmement cher aux conducteurs, devrait multiplier par deux les recettes du stationnement, passant de 500 millions d'euros à près d'un milliard, directement dans les caisses de l'Etat et des collectivités locales.

La Ligue de Défense des Conducteurs dénonce ces mesures prohibitives qui, sous prétexte d'écologie – uniquement punitive – et de « sécurité routière », ne font que taxer toujours plus des millions de conducteurs.

Et ces attaques au porte-monnaie vont encore continuer : le projet de loi de

Taxes, péages, PV... Quand l'Etat braque les conducteurs

Finances 2019 prévoit déjà de multiplier par deux le nombre de contraventions sur les routes dont la vitesse a été réduite à 80km/h... Un pactole qui devrait rapporter plus d'1 milliard d'euros dans les caisses de l'Etat dès l'année prochaine.

Avec toutes ces ponctions financières, le gouvernement finit par restreindre drastiquement la liberté de circulation de millions de personnes, pour lesquelles l'usage de la voiture n'est pas un loisir, mais bel et bien une nécessité absolue. Partout en France, une légitime colère monte !